

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00276 Numéro SIREN : 841 634 835 Nom ou dénomination : 4 HOME
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt 901

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 4 HOME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 5			
Adresse de l'entreprise 445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS		Durée de l'exercice précédent * 0			
Numéro SIRET* 8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	488 293
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 414 4 979
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	10 440 28 821
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 000 5 000
TOTAL (II)		BJ	BK	14 342 39 093	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	149 231 149 231
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	952 952
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	181 800 181 800
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 637 4 637
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	105 497 105 497
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	3 380 3 380
TOTAL (III)		CJ	CK	445 497 445 497	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	498 932 14 342 484 590	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		4 HOME		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 000)			DA	42 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	57 814	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	99 814	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	123 770	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	32 409	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	5 995	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	175 779	
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 359	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	464	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	384 776		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	484 590		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	264 929
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 545 808	FB	FC	1 545 808	
	biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG		FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 545 808	FK	FL	1 545 808	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 545 810
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 365 409	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(149 231)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 645	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	98 677	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 407	
	Salaires et traitements*				FY	115 789	
	Charges sociales (10)				FZ	32 612	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	14 342
		Sur immobilisations				GB	
		- dotations aux provisions				GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	1 864
	Autres charges (12)				GF	1 484 514	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	61 296	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 007	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 007	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 007)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	58 289	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 4 HOME		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	45	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	520	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	520	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(475)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 545 855	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 488 041	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	57 814	
RENVOS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 833	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Pénalités Urssaf non Déductibles		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Remboursement d'une bouteille de gasz à TOTAL suite au prêt chariot élév		487		
Pénalités reçues FC2004 LEMOZIE			30	
Chèque LE FROID Dédommagement sur Commande			15	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME Néant ☐ *												
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2				
						3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	780	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	8 393	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	20 644	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	10 300	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	8 318	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP	47 655	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	5 000			
TOTAL IV				1Q		LR		LS	5 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ	53 435	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3				
				4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	780	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencis et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	8 393	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers			IU		MM		MN	20 644	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	10 300	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	8 318	MU	
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	47 655	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	5 000	2G			
TOTAL IV			13		NJ		NK	5 000	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØK		ØL	53 435	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 4 HOME

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise 4 HOME										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	488	PG		PH	488		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	3 414	QB		QC	3 414		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	5 469	QF		QG	5 469		
	Matériel de transport	QH		QI	2 270	QJ		QK	2 270		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	2 701	QN		QO	2 701		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	13 854	QW		QX	13 854		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	14 342	ØQ		ØR	14 342		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ⁴ HOME		Néant ☐ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise :		4 HOME		Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	5 000	UV		UW	5 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	181 800		181 800			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 637		4 637			
	Charges constatées d'avance	VS	3 380		3 380			
	TOTAUX		VT	194 817	VU	189 817	VV	5 000
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	123 770	32 327	91 443			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	175 779	175 779				
Personnel et comptes rattachés		8C	14 694	14 694				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 499	11 499				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 488	19 488				
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	679	679				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	32 409	10 000	22 409			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	464	464				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	378 781	VZ	264 929	113 852		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	163 500	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39 730	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise : 4 HOME		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31122019				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	57 814			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	487			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
		- imposées aux taux de 0 %				ZN					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN					
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
							TOTAL I	WR	58 301		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)											
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5	XF	58 301
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers octies (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			XG		
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC						
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD						
Créance dégagée par le report en arrière de déficit				ZI							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	58 301
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 4 HOME

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

Nº 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 4 HOME

[illegible]

Désignation de l'entreprise 4 HOME		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 753
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise 4 HOME										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD			Dividendes		ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF			Report à nouveau		ZG		
						(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	251	
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	43 172
		— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	18 058
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	2 600
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	34 596
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	98 677
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	580
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	827
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	1 407
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	309 168	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	255 377	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB	106 680	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME					Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise 4 HOME

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 4 HOME Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷ . Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)❶ . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)❶ .
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤	⑥	
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4 HOME					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 31/12/2019	
		Durée en nombre de mois 1 5	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP	4	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	4	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 545 808	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 545 808	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	149 231	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	149 233	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	1 371 360	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	58 379	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	37 991	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 864	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 469 596	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	225 446
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	225 446	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4	
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

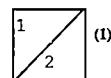
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 HOME

ADRESSE (voie) 445 CHEMIN DE BELLE CROIX

CODE POSTAL 46000

VILLE CAHORS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AGGOUN Prénom(s) LOIC
 Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 1050
 Naissance : Date 25071981 N° Département 82 Commune MONTAUBAN Pays FR
 Adresse : N° 0 Voie LES FRAYSSSES
 Code Postal 46090 Commune LABASTIDE MARNHAC Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique LAGARRIGUE Prénom(s) YOAN
 Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 1050
 Naissance : Date 15011983 N° Département 19 Commune BRIVE LA GAILLA Pays FR
 Adresse : N° 1169 Voie ROUTE DE LARTIGUE
 Code Postal 46230 Commune MONDOUMERC Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 4 HOME

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :										
Titre (2)		M	Nom patronymique		CORNET	Prénom(s)		GEORGES-LOUIS-RENE		
Nom marital					% de détention	25	Nb de parts ou actions		1050	
Naissance : Date		11061973	N° Département		86	Commune		POITIERS	Pays	FR
Adresse : N°		14	Voie		RUE DU 11 NOVEMBRE					
Code Postal		46000	Commune		CAHORS	Pays		FR		
Titre (2)		M	Nom patronymique		ROQUES	Prénom(s)		GWENDAL-MARCEL		
Nom marital					% de détention	25	Nb de parts ou actions		1050	
Naissance : Date		27081982	N° Département		46	Commune		CAHORS	Pays	FR
Adresse : N°		260	Voie		GRAND RUE					
Code Postal		46140	Commune		SAUZET	Pays		FR		
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)				
Nom marital					% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse : N°			Voie							
Code Postal			Commune			Pays				

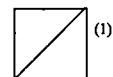
18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET 8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 HOME

ADRESSE (voie) 445 CHEMIN DE BELLE CROIX

CODE POSTAL 46000

VILLE CAHORS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
4 HOME 445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS France SIRET 84163483500018	445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées COMMERCE DE GROS PLOMBERIE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	58 301	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé EBP COMPTABILITE CLASSIC
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société anonyme par actions simplifiée AGORA SEA 34 RUE DE LA CANNE A SUCRE 97150 SAINT MARTIN Tél : 0590774500	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 20052020 Lieu : CAHORS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M ROQUES GWENDAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
M AGGOUN LOIC 0 LES FRAYSES 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	2019	17 497				
M LAGARRIGUE YOAN 1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	2019	17 497				
M CORNET GEORGES 14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	2019	17 497				
M ROQUES GWENDAL 260 GRAND RUE 46140 SAUZET	1050	2019	17 497				

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	106 680	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01102018

ET CLOS LE

31122019

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée 4 HOME
445 CHEMIN DE BELLE CROIX
ZI LA BEYNE
46000 CAHORS

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A CAHORS, le 20052020

Signature,

Nom et qualité du signataire

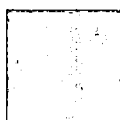
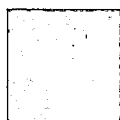
ROQUES Gwendal Président

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

[illegible]

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

4 HOME
445 CHEMIN DE BELLE CROIX
46000 CAHORS
0532094641

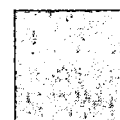
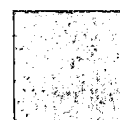


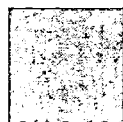
Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



AGORA SEA
34 RUE DE LA CANNE A SUCRE
97150 SAINT MARTIN
Téléphone : 0590774500





Bilan

Bilan Actif

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	780	488	292	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	780	488	292	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 393	3 414	4 979	
Autres immobilisations corporelles	39 262	10 440	28 821	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	47 655	13 854	33 801	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	
TOTAL immobilisations financières :	5 000		5 000	
ACTIF IMMOBILISÉ	53 435	14 342	39 093	

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	149 231		149 231	
TOTAL stocks et en-cours :	149 231		149 231	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	952		952	
Créances clients et comptes rattachés	181 800		181 800	
Autres créances	4 637		4 637	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	187 389		187 389	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 497		105 497	
Charges constatées d'avance	3 380		3 380	
TOTAL disponibilités et divers :	108 877		108 877	
ACTIF CIRCULANT	445 497		445 497	

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	498 932	14 342	484 590	
----------------------	----------------	---------------	----------------	--

Bilan Passif

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 42 000	42 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	57 814	
TOTAL situation nette :	99 814	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	99 814	
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123 770	
Emprunts et dettes financières divers	32 409	
TOTAL dettes financières :	156 179	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	5 995	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 779	
Dettes fiscales et sociales	46 359	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	464	
TOTAL dettes diverses :	222 602	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	384 776	
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	484 590	

4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX - ZI LA BEYNE
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TREIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT

Le treize juillet deux mille vingt, à quinze heures, les associés de la Société 4 HOME se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 445 CHEMIN DE BELLE CROIX - ZI LA BEYNE 46000 CAHORS, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique en date du vingt cinq juin deux mille vingt.

Gwendal ROQUES préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4200 actions.

Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Monsieur Gwendal ROQUES en qualité de fondateur de la Société pendant la période antérieure à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 57.814 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 57.814 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale, soit 4.200 euros**

Report à nouveau :

- **Au report à nouveau, soit 53.614 euros.**
- **Solde du report à nouveau après affectation : 53.614 euros.**

62

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 99.814 euros et celui des réserves à 4.200 euros.

Rappel des dividendes distribués

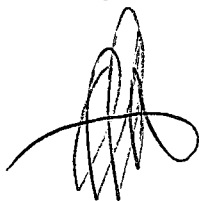
L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

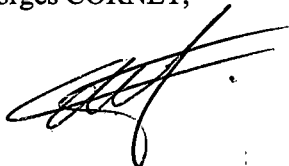
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée déclare la séance levée à dix sept heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

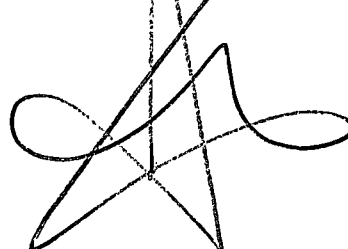
Gwendal ROQUES,



Georges CORNET,



Loïc AGGOUN,



Yoan LAGARRIGUE,



4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

LISTE DES ASSOCIES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TREIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT

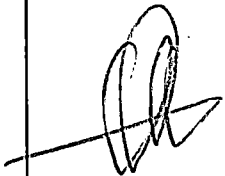
Identité ou désignation des associés	Nombre de titres en pleine propriété	Nombre de titres en usufruit	Nombre de titres en nue-propriété
AGGOUN LOIC LES FRAYSSSES 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	NEANT	NEANT
LAGARRIGUE YOAN 1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	NEANT	NEANT
CORNET GEORGES - LOUIS - RENE 14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	NEANT	NEANT
ROQUES GWENDAL - MARCEL 260 GRAND RUE 46140 SAUZET	1050	NEANT	NEANT
TOTAUX	4200	NEANT	NEANT

GR

4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUILLET 2020

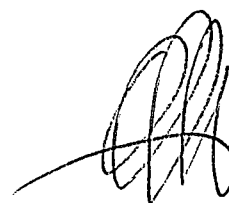
Associé (Nom, Prénoms/Dénomina tion et Adresse)	Nombre d'actions en pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire (Nom, Prénoms et Adresse)	Signature
AGGOUN LOIC LES FRAYSSSES 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	1050		
LAGARRIGUE YOAN 1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	1050		
CORNET GEORGES - LOUIS - RENE 14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	1050		

Associé (Nom, Prénoms/Dénomina tion et Adresse)	Nombre d'actions en pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire (Nom, Prénoms et Adresse)	Signature
ROQUES GWENDAL - MARCEL 260 GRAND RUE 46140 SAUZET	1050	1050		

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que quatre associés sont présents ou représentés, totalisant 4200 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 4200 voix sur un total de 4200 actions composant le capital social pour 4200 voix.

A la présente sont annexés AUCUN pouvoirs.

Le Président de Séance
GWENDAL ROQUES



4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX - ZI LA BEYNE
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

CONVENTION(S) CONCLUE(S) AU COURS DE L'EXERCICE :

- Convention d'ouverture de compte courant d'associé conclue le 17 janvier 2019 entre la Société et :
 - ROQUES Gwendal, Président
 - AGGOUN Loïc, Directeur Général
 - LAGARRIGUE Yoan, Actionnaire
 - CORNET Georges, Actionnaire

La convention a pour objet l'ouverture d'un compte courant d'associé et est conclue aux conditions suivantes : versement d'un virement unique de 7.000 € non générateurs d'intérêts la première année et remboursables dans un délai maximum de 36 mois en fonction de la situation de trésorerie de l'entreprise.

La durée de la convention est déterminée et prendra fin le 31 janvier 2022.

Fait à CAHORS.

Le 13 juillet 2020.

Le Président
GWENDAL ROQUES



GR

4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 13 JUILLET 2020

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale ordinaire approuve, conformément aux dispositions de l'article 1843 du Code civil, les opérations réalisées ainsi que les actes et engagements pris par Monsieur Gwendal ROQUES en qualité de fondateur de la Société pendant la période antérieure à l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tels que listés dans l'état annexé au présent procès-verbal. Elle décide que la Société reprendra à son compte tous ces actes, engagements et opérations comme si elle-même les avait passés dès son origine.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 57.814 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 57.814 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale, soit 4.200 euros**
- **Le solde, soit 53.614 € au compte "Report à nouveau Bénéficiaire"**
- **Solde du compte "Report à nouveau Bénéficiaire" après affectation : 53.614 €**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 99.814 euros et celui des réserves à 4.200 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

4 HOME
Société par Actions Simplifiée
au capital de 42.000 €

Siège Social : 445 CHEMIN DE BELLECROIX
ZI LA BEYNE

46000 CAHORS

Immatriculation au RCS de CAHORS

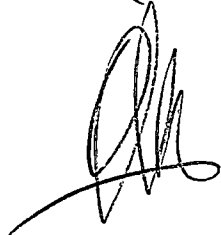
ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION :

Monsieur ROQUES Gwendal, demeurant : 260 GRAND RUE – 46140 SAUZET, agissant en qualité de Président et actionnaire, déclare avoir pris personnellement, en vue de la constitution de ladite société, les engagements suivants :

- Ouverture d'un compte bancaire au nom de la société en formation, pour dépôt des fonds constituant le capital social.
- Formalités de publicité légale de constitution.
- Frais relatifs aux formalités de constitution de la SAS "4 HOME"
- Signature du Bail Commercial.

En application de l'Article L 210-6 du Code de Commerce, le présent état reprenant l'intégralité des engagements pris par Monsieur ROQUES Gwendal pour le compte de la société en formation, a été établi et signé préalablement à la signature des statuts.

Fait à Cahors, le 30 juillet 2018.
Gwendal ROQUES.



Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Édition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
Ventes de marchandises	1 545 808		1 545 808	
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	1 545 808		1 545 808	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			2	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 545 810	
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 365 409	
Variation de stock de marchandises			(149 231)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 645	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			98 677	
TOTAL charges externes :			1 318 500	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 407	
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			115 789	
Charges sociales			32 612	
TOTAL charges de personnel :			148 401	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 342	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			14 342	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 864	
CHARGES D'EXPLOITATION			1 484 514	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			61 296	

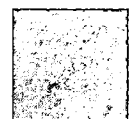
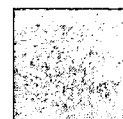
Compte de Résultat (Seconde Partie)

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 296	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 007	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 007	
RÉSULTAT FINANCIER	(3 007)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	58 289	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	45	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	520	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	520	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(475)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 545 855	
TOTAL DES CHARGES	1 488 041	
BÉNÉFICE OU PERTE	57 814	

Détail des comptes



Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Édition du 26/04/21
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2019	Net N-1	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets et droits similaires	780,00	487,50	292,50		292,50	
2050000000000 CONCESSIONS-BRE	780,00		780,00		780,00	
2805000000000 AMORT.CONCESSIO		487,50	-487,50		-487,50	
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	8 393,16	3 414,01	4 979,15		4 979,15	
2154000000000 MATERIEL D'EXPLOI	6 560,76		6 560,76		6 560,76	
2154100000000 MATERIEL DE DEMO	1 832,40		1 832,40		1 832,40	
2815400000000 AMORT.MATERIEL D'		2 733,65	-2 733,65		-2 733,65	
2815410000000 AMORT.MATERIEL D		680,36	-680,36		-680,36	
Autres immobilisations corporelles	39 261,95	10 440,47	28 821,48		28 821,48	
2181000000000 INST.GENERALES-A	20 644,05		20 644,05		20 644,05	
2182000000000 MATERIEL DE TRAN	10 300,00		10 300,00		10 300,00	
2183000000000 MATERIEL DE BURE	8 317,90		8 317,90		8 317,90	
2818100000000 AMORT.AMENAGEM		5 469,11	-5 469,11		-5 469,11	
2818200000000 AMORT.MATERIEL T		2 270,07	-2 270,07		-2 270,07	
2818300000000 AMORT.MATERIEL B		2 701,29	-2 701,29		-2 701,29	
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
2755000000000 CAUTIONNEMENTS	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
TOTAL (II)	53 435,11	14 341,98	39 093,13		39 093,13	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Marchandises	149 230,90		149 230,90		149 230,90	
3710000000000 STOCK DE MARCHA	149 230,90		149 230,90		149 230,90	
Avances et acptes versés sur cdes	951,70		951,70		951,70	
4091000000000 FOURNISSEURS-AV	951,70		951,70		951,70	
Créances						
Clients et comptes rattachés	181 800,41		181 800,41		181 800,41	
4110000000000 COLLECTIF CLIENTS	181 800,41		181 800,41		181 800,41	
Autres créances	4 637,02		4 637,02		4 637,02	
4097000000000 FOURNISSEURS-AU	4 637,02		4 637,02		4 637,02	
Divers						
Disponibilités	105 497,20		105 497,20		105 497,20	
5121000000000 BANQUE POPULAIRE	103 046,00		103 046,00		103 046,00	
5171000000000 CARTES BANCAIRES	36,24		36,24		36,24	
5311000000000 CAISSE EXPLOITATI	2 414,96		2 414,96		2 414,96	
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	3 379,66		3 379,66		3 379,66	
4860000000000 CHARGES CONSTAT	3 379,66		3 379,66		3 379,66	
TOTAL (III)	445 496,89		445 496,89		445 496,89	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	498 932,00	14 341,98	484 590,02		484 590,02	

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19

Edition du 26/04/21

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2019	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	42 000,00		42 000,00	
1013100000000 CAPITAL APPELE VERSE	42 000,00		42 000,00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	57 813,98		57 813,98	
TOTAL (I)	99 813,98		99 813,98	
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	123 769,90		123 769,90	
1641000000000 EMPRUN BPO N° 08782862	123 769,90		123 769,90	
Emprunts et dettes financières divers	32 409,20		32 409,20	
4551100000000 CC ASSOCIE LOIC AGGOUN	9 792,05		9 792,05	
4551200000000 CC ASSOCIE YOAN LAGARRIGUE	8 131,62		8 131,62	
4551300000000 CC ASSOCIE GWENDAL ROQUES	7 485,53		7 485,53	
4551400000000 CC ASSOCIE GEORGES CORNET	7 000,00		7 000,00	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	5 994,81		5 994,81	
4191000000000 CLIENTS-AVANCES-ACOMPTES RECUS	5 994,81		5 994,81	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 778,57		175 778,57	
4010000000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	175 778,57		175 778,57	
Dettes fiscales et sociales	46 359,34		46 359,34	
4210000000000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	5 584,93		5 584,93	
4282000000000 PROV.POUR CONGES PAYES	9 108,62		9 108,62	
4310000000000 SECURITE SOCIALE	1 579,08		1 579,08	
4372000000000 MUTUELLE ET PREVOYANCE	4 138,04		4 138,04	
4373000000000 REGIME UNIFIE AGIRC-ARRCO	2 137,92		2 137,92	
4382000000000 CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES	3 644,00		3 644,00	
4421000000000 ETAT-PRELEVEMENT A LA SOURCE	115,48		115,48	
4455110000000 ETAT-TVA A DECAISSER	19 488,00		19 488,00	
4473000000000 TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	563,27		563,27	
Autres dettes	464,22		464,22	
4197000000000 CLIENTS-AUTRES AVOIRS	464,22		464,22	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	384 776,04		384 776,04	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	484 590,02		484 590,02	

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2019	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	1 545 807,74		1 545 807,74	
6071000000000 VENTES MARCHANDISES LIBRE SERVICE	532 688,90		532 688,90	
6071100000000 VENTES MARCHANDISES SANITAIRE	315 214,38		315 214,38	
6071200000000 VENTES MARCHANDISES CHAUFFAGE	681 009,38		681 009,38	
6071300000000 VENTES MARCHANDISES ELECTROMENAGER	2 103,72		2 103,72	
6071400000000 VENTES MARCHANDISES PISCINE	12 639,15		12 639,15	
6071500000000 VENTES MARCHANDISES ELECTRICITE	2 152,21		2 152,21	
Chiffres d'affaires nets	1 545 807,74		1 545 807,74	
Autres produits	2,42		2,42	
7580000000000 PRODUITS EXCEP.SUR OP.GESTION	2,42		2,42	
Total des produits d'exploitation (I)	1 545 810,16		1 545 810,16	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	1 365 408,76		1 365 408,76	
6071000000000 ACHATS MARCHANDISES LIBRE SERVICE	478 143,64		478 143,64	
6071100000000 ACHATS MARCHANDISES SANITAIRE	272 526,82		272 526,82	
6071200000000 ACHATS MARCHANDISES CHAUFFAGE	600 315,03		600 315,03	
6071300000000 ACHATS MARCHANDISES ELECTROMENAGER	1 252,70		1 252,70	
6071400000000 ACHATS MARCHANDISES PISCINE	11 297,71		11 297,71	
6071500000000 ACHATS MARCHANDISES ELECTRIQUE	2 054,52		2 054,52	
6097000000000 RRR OBTENUS SUR ACHATS LS	-181,66		-181,66	
Variation de stock (marchandises)	-149 230,90		-149 230,90	
6037000000000 VARIAT° STOCK MARCHANDISES	-149 230,90		-149 230,90	
Achat mat. 1ère et autres appro.	3 644,89		3 644,89	
6022200000000 PRODUITS D'ENTRETIEN	249,56		249,56	
6022300000000 ACCUEIL CLIENTS (CAFE-BOISSONS...)	2 333,96		2 333,96	
6022400000000 FOURNITURES DE MAGASIN	12,49		12,49	
6022410000000 IMPRIMES ET FOURNITURES	95,00		95,00	
6022420000000 VETEMENTS PROFESSIONNELS-SECURITE	166,20		166,20	
6022500000000 FOURNITURES DE BUREAU	787,68		787,68	
Autres achats et charges externes	98 677,41		98 677,41	
6041000000000 SOUS TRAITANCE DEPANNAGES	251,25		251,25	
6063000000000 PETIT MATERIEL ENTRETIEN	134,95		134,95	
6063100000000 PETIT MATERIEL TECHNIQUE	1 445,83		1 445,83	
6064000000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	518,39		518,39	
6098000000000 RRR OBTENUS NON AFFECTES	-43,68		-43,68	
6132000000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	37 500,00		37 500,00	
6135000000000 LOCATIONS MOBILIERES	72,00		72,00	
6135200000000 LOCATION TPE	419,48		419,48	
6140000000000 CHARGES LOCATIVES & COPROPRIETE	5 181,00		5 181,00	
6152000000000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	861,13		861,13	
6155000000000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	860,47		860,47	
6155200000000 ENTRETIEN VEHICULE COMMERCIAL	407,75		407,75	
6156000000000 MAINTENANCE TECHNIQUE	1 290,67		1 290,67	
6161000000000 MULTIRISQUES EXPLOITATION	3 006,05		3 006,05	
6163100000000 ASSURANCE VOITURE	488,84		488,84	
6163110000000 ASSURANCE FENWICK	189,35		189,35	
6163120000000 ASSURANCE CAMION	668,26		668,26	
6168000000000 ASSURANCE SUR EMPRUNT	981,00		981,00	
6222000000000 COMMISSIONS SUR VENTES	2 600,00		2 600,00	
6225000000000 REMUNERATIONS D'AFFACTURAGE	2,24		2,24	
6226000000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	18 000,00		18 000,00	
6227000000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	55,47		55,47	
6231000000000 ANNONCES ET INSERTIONS	631,48		631,48	
6233000000000 FOIRES ET EXPOSITIONS	330,00		330,00	
6234000000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 614,79		1 614,79	
6236000000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	35,00		35,00	
6238000000000 DIVERS - DONS-POURBOIRES	20,00		20,00	
6241000000000 TRANSPORT SUR ACHATS	314,91		314,91	
6242000000000 TRANSPORT SUR VENTES	232,86		232,86	
6251100000000 ESSENCE VEHICULES SOCIETE	2 623,60		2 623,60	
6256000000000 MISSIONS	2 991,31		2 991,31	
6257000000000 RECEPTIONS	5 419,49		5 419,49	

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2019	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
6261000000000 AFFRANCHISSEMENTS	258,72		258,72	
6262000000000 TELEPHONE - LIGNES FIXES	2 891,20		2 891,20	
6262100000000 LIGNES INTERNET	727,99		727,99	
6272000000000 COMMISSIONS-FRAIS SUR EMPRUNTS	3 487,78		3 487,78	
6275000000000 FRAIS SUR EFFETS	445,10		445,10	
6278000000000 AUTRES FRAIS BANCAIRES	1 152,22		1 152,22	
6278100000000 COMMISSIONS CARTES BANCAIRES	610,51		610,51	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 406,64		1 406,64	
6312000000000 TAXE APPRENTISSAGE	145,08		145,08	
6333000000000 TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	586,80		586,80	
6351100000000 CONTRIBUTION FONCIERE ENTREPRISES	580,00		580,00	
6354000000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	94,76		94,76	
Salaires et traitements	115 788,62		115 788,62	
6411000000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	106 680,00		106 680,00	
6412000000000 PROV.POUR CONGES PAYES	9 108,62		9 108,62	
Charges sociales	32 612,16		32 612,16	
6451000000000 COTISATIONS URSSAF	14 180,84		14 180,84	
6452000000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	7 697,16		7 697,16	
6452100000000 CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES	3 644,00		3 644,00	
6453000000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	7 090,16		7 090,16	
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	14 341,98		14 341,98	
6811100000000 DOT.AMORT.IMMOS INCORPORELLES	487,50		487,50	
6811200000000 DOT.AMORT.IMMOS CORPORELLES	13 854,48		13 854,48	
Autres charges	1 864,47		1 864,47	
6511000000000 REDEVANCE UTILISATION LICENCES	180,00		180,00	
6511100000000 REDEVANCE ANNUELLE LOGICIELS	844,56		844,56	
6515000000000 SPRE	157,32		157,32	
6516000000000 SACEM-DROITS D'AUTEURS	650,78		650,78	
6580000000000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	31,81		31,81	
Total des charges d'exploitation (II)	1 484 514,03		1 484 514,03	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 296,13		61 296,13	
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	3 006,77		3 006,77	
6611600000000 INTERETS DES EMPRUNTS	2 722,45		2 722,45	
6616000000000 INT.BANCAIRE/OP.DE FINANCEMENT	284,32		284,32	
Total des charges financières (VI)	3 006,77		3 006,77	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-3 006,77		-3 006,77	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	58 289,36		58 289,36	

Détail des Comptes**4 HOME**

Période du 01/10/18 au 31/12/19

Edition du 26/04/21

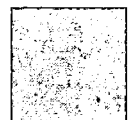
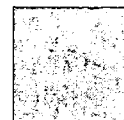
Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 14.10

Compte de Résultat (2053)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019		En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	45,00		45,00	
7711000000000 DEDITS-PEN.PERCUS/ACHATS-VENTES	45,00		45,00	
Total des produits exceptionnels (VII)	45,00		45,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	520,38		520,38	
6712000000000 PENALITES AMENDES FISCALES-PENALES	487,36		487,36	
6718000000000 CHARGES EXCEP.SUR OP.GESTION	33,02		33,02	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	520,38		520,38	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-475,38		-475,38	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 545 855,16		1 545 855,16	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 488 041,18		1 488 041,18	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	57 813,98		57 813,98	

Annexe



Immobilisations

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			780
TOTAL immobilisations incorporelles :			780
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			8 393
Installations générales, agencements et divers			20 644
Matériel de transport			10 300
Matériel de bureau, informatique et mobilier			8 318
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			47 655
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			5 000
TOTAL immobilisations financières :			5 000
TOTAL GÉNÉRAL			53 435

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			780	
TOTAL immobilisations incorporelles :			780	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			8 393	
Inst. générales, agencements et divers			20 644	
Matériel de transport			10 300	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			8 318	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			47 655	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			5 000	
TOTAL immobilisations financières :			5 000	
TOTAL GÉNÉRAL			53 435	

Amortissements

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles		488		488
TOTAL immobilisations incorporelles :		488		488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel		3 414		3 414
Inst. générales, agencements et divers		5 469		5 469
Matériel de transport		2 270		2 270
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 701		2 701
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :		13 854		13 854
TOTAL GÉNÉRAL		14 342		14 342

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	5 000		5 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	181 800	181 800	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 637	4 637	
TOTAL de l'actif circulant :	186 437	186 437	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 380	3 380	

TOTAL GÉNÉRAL	194 817	189 817	5 000
----------------------	----------------	----------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	123 770	32 327	91 443	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	175 779	175 779		
Personnel et comptes rattachés	14 694	14 694		
Sécurité sociale et autres organismes	11 499	11 499		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	19 488	19 488		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	679	679		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	32 409	10 000	22 409	
Autres dettes	464	464		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	378 781	264 929	113 852	
----------------------	----------------	----------------	----------------	--

Charges à Payer

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	12 753
TOTAL	12 753

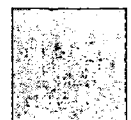
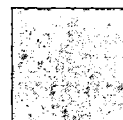
Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	123 770
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	123 770

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	31/12/2019		Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	77 500		77 500

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	2		2
- Autres charges d'exploitation	1 864		1 864
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	3 007		3 007
+ Produits exceptionnels	45		45
- Charges exceptionnelles	520		520
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	72 156		72 156

Soldes Intermédiaires de Gestion

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	%	Net (N-1)	%
Ventes de marchandises	1 545 808	100,00		
-Coût d'achat des marchandises	1 216 178	78,6759		
MARGE COMMERCIALE	329 630	21,3241		
Production vendue				
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 545 808	100,00		
- Consommation en provenance des tiers	102 322	6,6193		
VALEUR AJOUTÉE	227 308	14,7048		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	1 407	0,091		
- Charges de personnel	148 401	9,6002		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	77 500	5,0136		
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	2	0,0002		
- Dotations aux amortissements et provisions	14 342	0,9278		
- Autres charges	1 864	0,1206		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	61 296	3,9653		
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	3 007	0,1945		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	58 289	3,7708		
Produits exceptionnels	45	0,0029		
- Charges exceptionnelles	520	0,0337		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(475)	-0,0308		
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	57 814	3,74		
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Emplois et Ressources

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	72 156	
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles	780		Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles	47 655		- incorporelles		
- immobilisations financières	5 000		- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:	42 000	
Remboursem. dettes financières			- capital ou apports		
			- autres capitaux propres		
			Augmentation dettes financières	123 770	
TOTAL DES EMPLOIS	53 435		TOTAL DES RESSOURCES	237 926	
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	184 491		Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1	Variation
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde	%
Variations EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation :					
- stocks et en-cours	149 231		(149 231)		
- avances et acompt. versés sur comm.	952		(952)		
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	189 817		(189 817)		
Variation des dettes d'exploitation :					
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 995	5 995		
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation		222 602	222 602		
TOTAL	340 000	228 597			

VARIATION NETTE EXPLOITATION I	(111 403)		
---------------------------------------	------------------	--	--

Variations HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs					
Variations des autres créditeurs					
TOTAL					

VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II			
---	--	--	--

TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II)			
Besoins de l'exercice en fonds de roulement	(111 403)		
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			

Variations TRÉSORERIE					
Variations des disponibilités	105 497		(105 497)		
Var. concours banc. et solde crédit.					
TOTAL	105 497				

VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(105 497)		
---------------------------------------	------------------	--	--

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)			
Emploi net	(216 900)		
Ressource nette			

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

4 HOME

Période du 01/10/18 au 31/12/19
Edition du 26/04/21
Devise d'édition

ACTIF	Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement			
Disponibilités		105 497	105 497
Total I		105 497	105 497
PASSIF	Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus			
Concours bancaires courants			
Total II			
TOTAL (I - II)		105 497	105 497